

Bien vivre à Jugeals Nazareth :

Retour sur le week end du 15 et 16 mars

Le vendredi soir était dédié au patrimoine et à l'histoire de notre commune avec la présentation de recherches menées par trois de nos membres. Jean-Claude Pestourie a présenté l'état actuel de l'inventaire du petit patrimoine communal (abreuvoirs, fontaines, fours, croix et autres curiosités) et a expliqué le travail mené par l'association en collaboration avec l'architecte du CAUE, concernant le petit patrimoine situé sur le domaine public. Il a également fait le bilan des restaurations ou nettoyages déjà effectués et annoncé les prochains chantiers : fontaine de la Vapaudie, abreuvoir des Grèches entre autres.

Le public a pu ensuite voyager de Nazareth à Naples grâce à Francis Blaise qui a retracé le parcours de fragments d'amphore trouvés fortuitement côte de Lognes. Son étude a démontré que cette amphore daterait du dernier tiers du 2ème siècle av J.-C, époque de la République romaine et proviendrait de la région de Mandragone au nord de Naples. Tout permet de penser donc que dans notre région, nos ancêtres celtes, vers 120 avant notre ère, consommaient des vins italiques, et donc, bien avant la conquête des Gaules par Jules César en 52 av J.-C.

La soirée s'est conclue sur la présentation des recherches effectuées par Marilyn Bornes sur l'élément principal du patrimoine mémoriel de notre commune : le monument aux morts. L'étude de documents provenant des archives départementales et la contextualisation historique nationale comme départementale ont permis d'expliquer les différentes étapes de l'édification du monument qui a été achevé en fin d'année 1924, il y a donc 100 ans. Le sculpteur Louis Froidefond, connu pour avoir signé les sculptures de nombreuses façades situées dans Brive (par exemple l'immeuble Denoix à l'angle de la rue des Récollets et rue de l'hôtel de ville), a conçu la stèle principale.

Le samedi après-midi a été consacré à une information sur les oiseaux de nos jardins. Les grands comme les petits ont participé à cette animation et ont pu s'initier à la fabrication de différents types de nichoirs. Tous les bricoleurs ont travaillé dans la bonne humeur et ont appris de nombreuses astuces tant pour la confection, la disposition ou l'entretien de ces maisonnettes accueillant mésanges, sittelles ou rouge-queue. Trois des nichoirs fabriqués vont être proposés à la municipalité pour les disposer dans l'espace communal dont un pour les enfants de l'école.

Merci aux participants de ces deux événements qui ont accueilli chacun une trentaine de personnes.

Le Bureau de l'association Bien-Vivre à Jugeals-Nazareth



« Savoir rouler à vélo » mis en place à Jugeals-Nazareth

Le « Savoir rouler à vélo » mis en place à l'école de Jugeals-Nazareth

Savoir rouler, c'est à la fois l'éducation à la sécurité routière et une pratique sportive. Chaque enfant dispose d'un livret pédagogique qui va le suivre tout le long d'une formation qui lui permet de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo avant l'entrée au collège.

Les enjeux citoyens du Savoir Rouler à Vélo : Le Savoir Rouler à Vélo a été annoncé dans le cadre du comité interministériel de sécurité routière 2018 et du Plan Vélo et mobilités actives (développement d'une culture vélo pour se déplacer). Cette mesure consiste à favoriser l'apprentissage du vélo pour une pratique plus sécurisée. La généralisation du dispositif permet aux jeunes entrants au collège de maîtriser la pratique du vélo de manière autonome dans les conditions réelles de circulation.



Le programme « **Savoir rouler à Vélo** » est divisé en trois blocs d'apprentissage :

. **Bloc 1 : savoir pédaler**, c'est à dire que l'élève maîtrise les fondamentaux du vélo : acquérir un bon équilibre et apprendre à conduire, piloter son vélo correctement : pédaler, tourner, freiner.

. **Bloc 2 : savoir circuler**, c'est à dire que l'élève découvre la mobilité à vélo en milieu sécurisé : savoir rouler en groupe, communiquer pour informer les autres d'une volonté de changer de direction et découvrir les panneaux du code de la route.

. **Bloc 3 : savoir rouler à vélo**, c'est à dire que l'élève circule en situation réelle : apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique et à s'approprier les différents espaces de pratique.

La classe de CE1 - CE2 à Jugeals-Nazareth a validé le bloc 1 du programme Savoir Rouler à Vélo. Les enfants (photos ci-dessous) ont fait preuve de calme et de persévérance lors des séances organisées par leur enseignant, Monsieur DELORD. Enfin, la cohésion de groupe et l'entraide leur ont permis de se dépasser.



Après le « **savoir nager** » proposé aux écoliers depuis de nombreuses années, voici maintenant le « **savoir rouler** », dispositif proposé par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports en partenariat avec la Prévention routière. Ce programme permet aux enfants de pouvoir **faire du vélo dans de bonnes conditions de sécurité**, d'acquérir de l'autonomie, de montrer aussi l'exemple aux adultes.

C'est au sein de l'école que se déroulent les séances encadrées par l'équipe enseignante formée et épaulée par un intervenant de l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) qui vient présenter et ensuite valider le module « **Le savoir rouler à vélo** ». Dès que l'équipe enseignante demande aux enfants : « Qu'est-ce qu'on va récupérer en premier pour faire du vélo? », la réponse fuse : le casque évidemment ! C'est un préalable que les enfants ont déjà bien intégré, tout comme la nécessité de vérifier freins et pneus.

Une initiative qui favorise en tout cas la bonne pratique du vélo dans des temps qui prônent justement le recours aux modalités de déplacement plus respectueuses de l'environnement.

Merci à l'équipe enseignante toujours là pour associer la théorie à la pratique et permettre aux écoliers de mettre en pratique leurs acquis !

Emmanuel MAZAUDOUX, 2ème adjoint